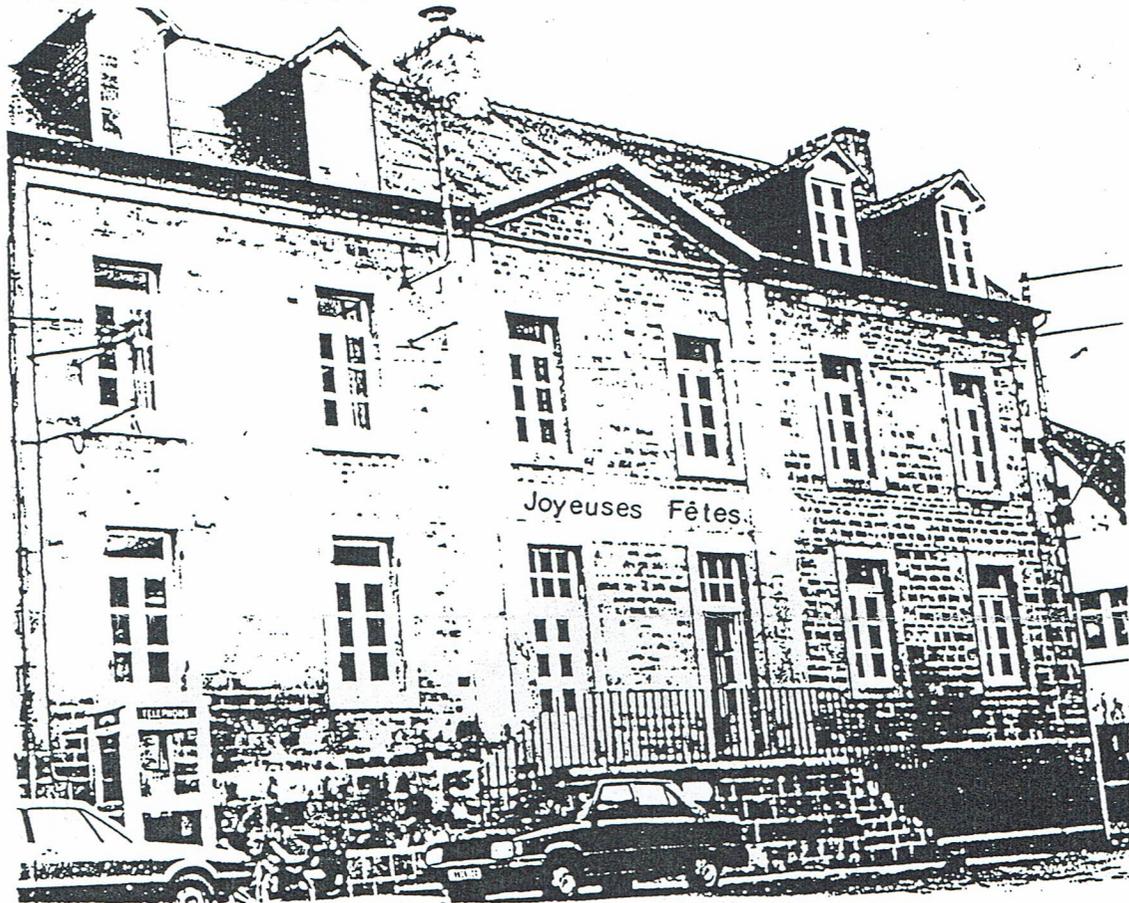


l'echo briacín

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

n°3 du 27-12-1983

TRIMESTRIEL



B L O A V E Z M A D
= = = = =

Nous approchons de la fin de l'année 1983 . Bientôt 1984 . On appelle cette période ,celle des fêtes de fin d'année et des voeux .

Je viens donc vous présenter les miens et ceux du Conseil Municipal . Je souhaite une bonne année à tous en dépit de l'environnement économique plutôt déprimant . Bonne année aux jeunes ,aux scolaires, que cette année leur soit profitable pour leurs études et que ceux qui doivent passer des examens le fassent avec succès .Aux jeunes à la recherche d'un emploi , je souhaite de le trouver . Aux adultes en activité,je souhaite de garder leur activité et d'en tirer un revenu décent ; aux anciens de conserver la santé et la joie de vivre ; aux malades de recouvrer la santé . A tous , je souhaite la paix , avec vous-même d'abord, avec votre conscience , avec vos proches , votre famille , vos voisins , et la paix entre les Nations . Bref ,en mon nom et au nom du conseil municipal ,je souhaite à toutes et à tous ,une bonne et heureuse année .

Louis Bourgès , Maire .

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL

REUNION du 14 Octobre 1983

=====

- vote du budget supplémentaire 1983

Les dépenses et recettes de l'exercice non programmées au budget primitif ont été les suivantes

I) Dépenses

a) dépenses de fonctionnement 128 340 F

Salaires 65 000 F, Denrées fournitures 30 000 F,
participations à charges intercommunales 22 500 F,
subventions 9 140 F .

b) Autofinancement des Programmes d'investissements 240 630 F.

voirie 100 000 F, photocopieur 48 128 F, travaux au Collège
Jules Ferry 37 333 F, Matériel (tondeuse) 35 240 F,

Route de Hent- Lann
une réalisation
1983.



II) Recettes

110 722 F.

Impôts indirects 36 622 F, Dotation globale de fonctionnement
(versée par l'état) 30 100 F, recouvrements divers 21 000 F,
taxes (spectacles ...) 18 000 F.

- reprise excédent 1982 449 483 F.

(provenant de récupération de T.V.A. sur investissements de 1980)

III) commentaires

Le budget primitif 1983 était équilibré , en dégageant un excédent de 5 316 F.

 Le budget supplémentaire , après équilibre recettes-dépenses , permet de disposer de 191 235 F. pour financer de nouvelles réalisations . A cet excédent on peut ajouter les crédits non utilisés dans les programmes d'investissements (260 000 F.) en gardant une réserve pour les nouvelles échéances de 1984 (annuité pour lotissement+150 000 F..)

Ecole de Saint-Houarneau : reconduction de deux heures d'aide maternelle par jour

 (de 10h à 12 h) pour l'année scolaire 1983-1984 . Elles sont assurées par Isabelle L'Hélias de "Leindévet " .

Lotissement communal . Elaboration du projet des travaux de la 2 è tranche

 (trottoirs , revêtement) . La D.D.E en sera maître d'oeuvre .

Orgues de l'église : Suite à une demande de l'association des amis de l'orgue ,

 le conseil donne son accord pour la rénovation de l'orgue de l'église paroissiale . Les frais de restauration seront pris en charge par l'association des amis de l'orgue , le conseil général , le ministère des affaires culturelles , la Région . La municipalité cautionnera ces dépenses .

Fontaine Saint-Briac : le devis de la S.A.R. de Plélo est retenu pour la restauration de la fontaine . Montant 113 879 F. Une demande de subvention est réalisée auprès du département et de l'état au titre des sites et abords de monuments historiques

subventions :	classe de mer école de St-Houarneau	440,
.....	Société protectrice des animaux	2300,
	Caisse des écoles	4000,
	Anciens combattants	800,

REUNION du 2 DECEMBRE 1983
 =====

Le conseil municipal s'est réuni en présence des membres non élus de la commission d'urbanisme pour définir le projet d'élaboration du plan d'occupation des sols (P.O.S.) La procédure réglementaire en matière de P.O.S. a été exposée par la Direction Départementale de l'Equipement .

Le conseil a proposé aux chambres consulaires suivantes d'être associées à l'élaboration du P.O.S. : Chambre de commerce et d'industrie , chambre des métiers , chambre d'agriculture .

=====

INFORMATIONS

- Dépôt de ferraille : les travaux d'aménagement de la carrière Novello sont en cours (terrassment , grillage) . Elle sera ouverte dès le début de 1984 .

- Dépôt d'ordures : De nombreuses plaintes concernant les dépôts d'ordures sauvages sont déposées en mairie malgré la pose de panneaux d'interdiction (plusieurs panneaux ont d'ailleurs été enlevés !) Il y a sur la commune un ramassage d'ordures toutes les semaines. Si de nouveaux dépôts se renouvellent , il y aura enquête de la gendarmerie .

- Permanences : les permanences de Mme Le Merrer (M.S.A) ont lieu chaque semaine le lundi , au dispensaire .(10h à 12 h et de 14h à 16 H)

PETITES ANNONCES : A vendre baby foot - s'adresser à la mairie .

LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

C'est l'affaire de Tous

Lors de sa réunion du 14 Octobre dernier, le Conseil Municipal a décidé d'étudier un projet de plan d'occupation des sols (P.O.S.) afin de définir les zones constructibles de la commune. Cela concerne donc tout le monde .

Nous vous donnons ici quelques informations et faisons le point sur l'avancement de la démarche .

I - Qu'est ce qu'un plan d'occupation des sols

C'est un document d'urbanisme qui a pour objet de définir les règles générales d'utilisation des sols d'une commune . Il précise les zones constructibles et les conditions d'implantation des constructions dans ces zones en fonction de leur destination principale (maisons d'habitation , bâtiments d'exploitation)

Avant le 1er Octobre 1983 , il existait deux types de documents d'urbanisme :

- les Plans d'occupation des sols (P.O.S.)
- les Zones d'environnement protégées (Z.E.P.)

En 1978, la municipalité a mis à l'étude la réalisation d'une Z.E.P. Après 3 années de travail , le projet n'a pu aboutir . Un désaccord est intervenu entre la municipalité et les représentants de l'état (Direction Départementale de L'équipement , Direction Départementale de l'Agriculture) . Le différent portait sur le nombre de villages déclarés constructibles : Sur les 143 villages de la commune , 70 au moins étaient souhaités par le conseil municipal et 13 seulement par l'administration .

Depuis le 1er Octobre 1983 , il n'existe plus qu'un seul type de document d'urbanisme : le plan d'occupation des sols rénové .

II- Pourquoi un P.O.S. à Bourbriac

Dans une commune rurale comme Bourbriac , il n'est pas toujours facile en matière d'urbanisme d'établir un équilibre entre les différents secteurs d'activité (agricole , artisanat , commerce ...) tout en évitant l'implantation anarchique de bâtiments d'habitation ou d'exploitation et en respectant la réglementation en vigueur .

Pour le conseil municipal , seul un zonage adapté aux besoins de la commune et défini dans un document d'urbanisme peut permettre un développement harmonieux des constructions et répondre aux différentes nécessités .

a) En l'absence de document d'urbanisme local , la loi prévoit l'application du règlement national d'urbanisme . Ce règlement autorise seulement , en dehors des zones urbanisées de la commune :

- l'adaptation , la réfection ou l'extension des constructions existantes
- les constructions nécessaires aux équipements collectifs , aux exploitations agricoles
- les constructions incompatibles avec le voisinage des zones habitées

b) A ce règlement s'ajoute le Règlement Sanitaire Départemental , la loi sur les établissements classés et la Charte Agricole Départementale .

En somme , dans ces conditions

- Pour les agriculteurs , les constructions nouvelles (maison d'habitation , bâtiment d'exploitation) sont très règlementées ,
- Pour les non-agriculteurs , il n'est pas possible de bâtir en campagne .

c) Le R.N.U. est actuellement appliqué dans toute sa rigueur .Malgré les nombreuses démarches entreprises par le Maire et ses adjoints auprès de la D.D.A. , D.D.E. et Préfecture , il n'y a pas eu d'assouplissement .

A Bourbriac , il y a en moyenne 12 demandes de permis de construire par an pour des maisons d'habitation dont plus de la moitié non liées à l'agriculture .Actuellement ces dernières demandes ne peuvent aboutir , alors que dans notre commune qui compte 143 villages et plus de 7 000 ha , nous devons favoriser ces constructions .

d) La loi n'impose pas l'existence d'un P.O.S. dans une commune , mais elle le conseille fortement , car elle réduit les possibilités d'intervention des autorités municipales qui ne seraient pas dotées d'un tel document .

Devant cette situation et pour toutes ces raisons , il devenait urgent d'établir un document d'urbanisme .

Depuis un mois , les premiers contacts ont été pris avec l'administration . Dans le prochain bulletin , nous vous présenterons la démarche d'élaboration du P.O.S.

=====

L E M A R C H E de V E A U X au C A D R A N

=====

deux mois après

Depuis l'ouverture du 17 Octobre dernier , il y a eu 9 Marchés . 688 veaux ont été commercialisés , soit une moyenne de 76 veaux par marché avec un maximum de 122 veaux le 7 Novembre . Pour l'ensemble de ces marchés , le prix de vente moyen a été de 1 200 F.

Ces chiffres sont encourageants ; le marché de Lannion qui est devenu le plus important de la coopérative du trieux (262 veaux en moyenne par semaine) a débuté avec quarante veaux .

Cependant , les résultats obtenus depuis le mois d'octobre doivent s'améliorer . Pour cela , il faut une participation plus nombreuse de la part des acheteurs :

- l'amélioration de la qualité des veaux doit permettre de mieux rivaliser avec d'autres zones de marché où la proportion de veaux normands est plus importante (Guingamp)

Comment attirer
les acheteurs ?



- Mais surtout , une offre plus importante en veaux (il serait souhaitable d'avoir en moyenne au moins 120 veaux par marché) attirerait les acheteurs et permettrait ainsi d'avoir des prix de vente plus élevés .

La réussite et la pérennité de ce marché seront donc liées à la participation active des éleveurs de la région .

=====

Si vous trouvez le temps de lire

Une BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE est à votre disposition depuis la mi-novembre

Cette bibliothèque a été créée dans le cadre des services de la bibliothèque centrale de prêt des Côtes du Nord . Le financement des livres est assuré par le Ministère de la culture , vous pouvez donc les emprunter gratuitement . Il est cependant indispensable de respecter les délais de prêt car le stock de livres est renouvelé tous les trois mois .

Le choix de livres est varié , vous y trouverez des romans , des bandes dessinées , des documentaires pour jeunes et adultes .

La bibliothèque se tient à la mairie , elle est ouverte tous les mercredis de 14 heures à 16 Heures . Nous attendons votre visite et vos suggestions afin de mieux répondre à vos souhaits dès la prochaine commande .

COMMENT GAGNER UN MAGNETOSCOPE ?

La dizaine commerciale

L'union commerciale et artisanale Briacine (UCAB)organisait du 9 au 17 Décembre sa deuxième dizaine commerciale de l'année .

Née en 1981 , l'UCAB a pour activité essentielle l'organisation de semaines commerciales . Le bureau de cette association est composé comme suit :

Président : B. Dugay

Vice-Président : J. Landoys

Trésorier : C. Tartivel

Trésorier-adjoint : Mme Poilvet

Secrétaire : M. Yger

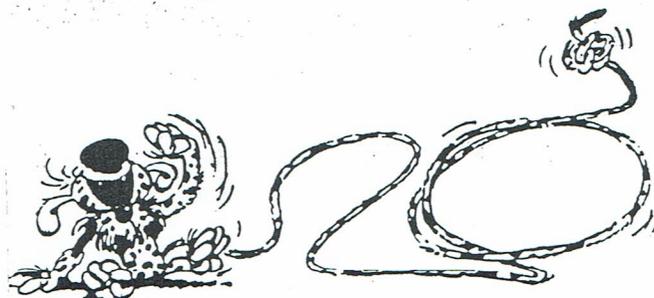
Secrétaire-adjoint : A. Garzuel

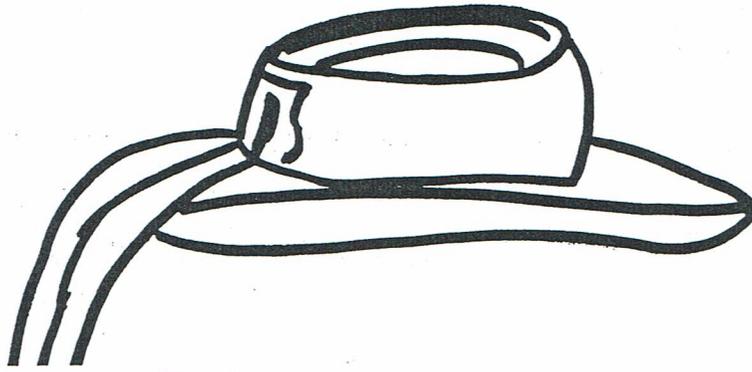
Chaque année , l'UCAB organise une dizaine commerciale à Pâques et une à Noël . Par cette forme d'animation , les commerçants et artisans veulent attirer une clientèle plus nombreuse et dynamiser le commerce local .

Pour cette dizaine commerciale , l'UCAB a fait un effort particulier pour offrir des lots intéressants : il y a eu un tirage de bons d'achat chaque soir de la dizaine commerciale et 25 000 F. de prix distribués lors de la clôture , dont un magnéscope un voyage à Jersey , un vélo cross

C'est une occasion pour les artisans et commerçants de montrer la qualité du service du commerce local qui se diversifie d'ailleurs (deux nouveaux magasins viennent d'ouvrir et un troisième le fera en début 1984) . Pour que le commerce progresse , cette qualité du service ne suffit pas , il faut que la clientèle soit nombreuse . Dans ce but , l'UCAB envisage d'élargir la dizaine commerciale au canton prochainement .

=====
Toute personne oubliée dans la distribution de ce bulletin ou des précédents est priée de le réclamer à son facteur ou de le signaler en mairie .





Bloavez Mad

Bonne Année

PETRA A HETIN ME DEOH
DA ZEIZ KENTA AR BLOAZ
PEVAR-HA-PEVAR-UGENT ?

LEVENEZ EN HO TI ?
ARHANT, MADOU, YEHEDE ?
LABOUR DA BEP HINI,
PRISPOLITE BEPRED ?
PE, HERVE AR GREDENN-GOZ,
FIN HO PUHEZ
AR BARADOZ ?

ME A HETO IVEZ DEOH,
DA ZEIZ KENTA AR BLOAZ
PEVAR-HA-PEVAR-UGENT,
AR PEOH
HAG AL LIBERTE.

AR PEOH 'N HO SPEREDOU,
AR PEOH 'N HO KALONOU,
AR PEOH 'N HO TIEGEZ,
AR PEOH E PEP PARREZ,
AR PEOH
E PEVAR HORN AR BED,
DRE OLL ELEH MA RED
AR BREZEL DIDRUEZ.

ME A HETO AL LIBERTE
D'AR RE 'ZO TOULLBAHET,
D'AR RE 'ZO HARLUET,
KLASKET PE KASTIZET,
GAND PILPOUZED A BEP TU,
GWENN, NEP-LIV, PE RU.

DA STOURMERIEN GWIRIOU MAB-DEN,
D'AN OLL DUD A VOLONTE VAD
PEOH HA LIBERTE
DALHMAD.

Que vous souhaiterai-je
En ce premier jour de l'année
Mil-neuf-cent-quatre-vingt-quatre ?

Joie en votre maison ?
Argent, biens, santé ?
Travail pour chacun,
Prospérité toujours ?
Ou, selon la vieille croyance,
A la fin de votre vie
Le Paradis ?

Je vous souhaiterai aussi,
En ce premier jour de l'année
Mil-neuf-cent-quatre-vingt-quatre,
La **PAIX**
Et la **LIBERTE**.

La paix dans vos esprits,
La paix dans vos cœurs,
La paix dans votre famille,
La paix dans votre commune (paroisse).
La **paix**
Aux quatre coins du monde
Partout où court
La guerre sans pitié.

Je souhaiterai la **liberté**
A ceux qui sont emprisonnés,
A ceux qui sont exilés,
Pourchassés ou punis
Par les hypocrites de tout bord,
Blancs, neutres, ou rouges.

Aux combattants des droits de l'homme;
A tous les gens de bonne volonté,
Paix et liberté
Toujours.

AR STOURMER

Le Combattant